CIRCONSCRIPTION DE QUIMPERLÉ

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

Electrices, Electeurs,

Lors du Référendum, la Nation a non seulement approuvé à une immense majorité la nouvelle Constitution, mais, également, elle a nettement manifesté sa volonté de voir la Ve République rompre avec la politique passée, remanier ses institutions et faire du raisonnable en s'attaquant à tous les grands problèmes, restés en suspens, qui conditionnent la vie même de notre Pays.

Pendant des lustres, que ce soit aux Elections ou au Parlement, toute la vie publique a été dominée par la politique partisane. Nous savons où cela nous a conduits. Depuis la fin de la guerre, le monde est en perpétuelle évolution. Les progrès de la science, les techniques nouvelles, la découverte de toujours plus de richesses du sous-sol, ont bouleversé et continuent à bouleverser l'Economie mondiale. Il est bien certain que de nos jours une Nation, qui se montrerait incapable de placer son Economie nationale au niveau de celle des autres pays, ne tarderait pas à disparaître.



Notre pays est, sans conteste, le plus beau pays du monde. Or, malgré toute la vitalité dont il ne cesse de faire preuve dans tous les domaines, malgré le labeur intensif de ses habitants, leur initiative, le mécontentement était, hier, général dans tout le pays.

A cela, rien d'étonnant, si l'on songe que toutes nos institutions politiques, administratives, vieilles de plus d'un siècle, ne sont plus adaptées à notre époque moderne. Elles ont fait l'objet de rafistolages successifs, les tours de vis fiscaux sont devenus de plus en plus fréquents, mais sans discernement, sans études préalables et sans une parcelle de bon sens.

Le Représentant que vous êtes appelés à élire les 23 et 30 novembre prochains, et qui entrera dans la 1re Assemblée de la Ve République, devra y siéger avec un esprit différent de celui de la dernière législature. Il aura pour tâche de participer au rajeunissement de nos institutions, à la réforme de toutes les règles étroites qui freinent et paralysent — dans tous les domaines — notre Economie et, aussi, de réclamer pour notre REGION BRETONNE les réformes demandées avec insistance, depuis des mois, par le C.E.L.I.B.

Personnellement, si vous m'accordez votre confiance, je m'engage à soutenir, de toutes mes forces, toutes mesures propres à développer notre ECONOMIE NATIONALE,, à RANIMER L'ESPRIT D'INITIATIVE, à DONNER CONFIANCE AUX JEUNES DANS UN AVENIR MEILLEUR. Voici d'ailleurs, les principaux points qui, dès maintenant, retiendraient toute mon attention :

Commerçants & Industriels

1°) **FISCALITÉ.** — La réforme de la fiscalité est une nécessité absolue, à moins de vouloir la disparition progressive, mais rapide, du petit et moyen commerce, de la petite et moyenne indutrie. Elle met non seulement en cause la solidité des entreprises, mais elle est responsable, dans bien des cas, des conflits sur les salaires. Un seul impôt au stade de la fabrication, au taux dégressif, suivant les catégories. Un impôt simple n'exigeant pas du Commerçant et Industriel les connaissances d'un expert-comptable ;

2°) **A.S. & A.F.** — Suppression des cotisations frappant les heures supplémentaires.

L'Agriculture

L'Agriculture constitue la première activité de notre Département et elle concourt à un vaste ensemble économique. Il est donc nécessaire :

1°) D'accroître l'aide technique qui lui est déjà accordée et accélerer la formation professionnelle. A la veille du Marché Commun, il est indis pensable de procéder, le plus rapidement possible, à la formation des jeunes cadres, organiser les débouchés et la vulgarisation, parmi les adultes, des méthodes nouvelles ;

2°) Maintenir le principe de l'indexation des produits agricoles, organiser les marchés et consulter, avant toute décision, les organisations professionnelles ;

3°) Réaliser le programme départemental d'abattoirs intercommunaux, procéder aux aménagements portuaires nécessaires pour l'exportation des produits, maintenir et favoriser le développement des industries annexes ;

4°) Accélérer l'amélioration de l'habitat rural, terminer le plus rapidement possible l'électrification rurale, prévoir, le plus tôt possible, les mesures propres à accélerer les adductions d'eau et allouer, à TOUT EXPLOITANT DE 60 ANS, une retraite décente pour qu'il cède à ses enfants la direction de l'exploitation familiale.

Le Capital Travail

A la veille du Marché Commun, il est nécessaire d'accélérer la spécialisation dans l'industrie, en envisageant une formation professionnelle en mesure de répondre à des demandes variées et variables. Les manœuvres devront progressivement être spécialisés, et de la rapidité avec laquelle cette spécialisation sera opérée, dépend pour une large part la place que se fera l'Economie française au sein de la Communauté. D'autre part, il faut que le salarié apporte un effort réaliste à l'amélioratiin de notre productivité. Les exigences de la compétition sur le Marché Commun réclameront de sa part une collaboration de plus en plus étroite et elle ne pourra se réaliser dans un climat de confiance qu'en lui accordant LA SECURITE DANS SON TRAVAIL et LA GARANTIE DANS SON SALAIRE.

Artisanat

Alors que l'Agriculture tend de plus en plus à s'équiper, il serait souhaitable de favoriser, dans nos campagnes, l'installation d'artisans susceptibles de veiller au

bon fonctionnement d'un outillage et d'un matériel coûteux. Certains essais — réalisés dans certaines régions de France — ont donné des résultats très heureux et l'on a constaté, d'autre part, un accroissement de l'équipement rural.

Le Tourisme

La Bretagne, est une des régions les plus touristiques de France. L'équipement est encore insuffisant et, d'autre part, on constate, depuis 10 ans, la disparition de 120 hôtels. Brièveté des saisons estivales, charges fiscales et sociales trop élevées, absence de prêts à long terme et, de ce fait, manque de rentabilité des affaires hôtelières. Il est donc nécessaire de prendre, le plus rapidement possible, les mesures qui s'imposent et qui sont réclamées par le Comité Régional du Tourisme :

◆ remplacement de la taxe actuelle de 8,50 % par la taxe de droit commun de 2,65 % ;

◆ allongement de la durée des prêts à taux réduit avec détaxation des investissements effectués pour la modernisation ;

◆ patente saisonnière à partir d'une durée d'exploitation discontinue de 4 mois.

D'autre part, il serait souhaitable de favoriser toute initiative propre à développer le tourisme (campings, auberges de la jeunesse, etc...) et procéder, d'urgence, à l'aménagement des routes et circuits touristiques.

Pêche & Marine Marchande

◆ Nécessité de créer des débouchés pour le poisson de mer, en organisant des circuits de distribution en France ;

◆ Demander le maintien du régime des pensions pour la Marine marchande et Pêche maritime avec tous les droits acquis et actuels.

Questions Sociales

◆ Réclamer l'établissement d'un Taux normal et Humain pour les INVALIDES DU TRAVAIL ;

◆ Pour les VIEUX TRAVAILLEURS SALARIES : retraite indexée sur le coût de la vie, leur permettant de vivre dignement.

Constructions Scolaires
Ecoles Techniques

Locaux scolaires insuffisants. De nombreux projets de construction sont en suspens depuis trop longtemps.

A une époque où l'industrie se plaint de manque de techniciens, le nombre des Ecoles Tehniques est notoirement insuffisant. Trop de Sections Techniques sont laissées au compte du budget des communes. Il importe que l'Etat les prenne en charge rapidement, les équipe et leur alloue les crédits nécessaires.

L'Algérie

La Politique Algérienne du Général de GAULLE est la seule raisonnable et constructive. Elle seule permet d'envisager la fin du conflit et de voir la Personnalité algérienne se lier indissolublement à la France.

* * *

Ces quelques points sur lesquels j'ai voulu attirer votre attention, ne constituent que quelques exemples des problèmes qui se poseront à celui qui sera chargé de vous représenter.

Il n'a jamais été dans mes habitudes de faire des promesses sans lendemain. Depuis 25 ANS QUE JE M'OCCUPE DE LA CHOSE PUBLIQUE, mon seul souci a été et est encore de SERVIR L'INTERET GENERAL.

MAIRE DE QUIMPERLE PENDANT 18 ANS, CONSEILLER GENERAL PENDANT 21 ANS, mon activité passée ne s'inscrit pas en paroles, en promesses, mais dans les FAITS.

Ces réalisations touchent à tous les domaines et je me bornerai à en signaler les principales :

En ce qui concerne le milieu agricole, j'ai présidé aux destinées d'UN SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION, d'UN SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIE et pris une part active à la réalisation de l'AUTOMATIQUE RURAL. Dans le cadre du Département, j'ai pris part à l'élaboration du PROGRAMME DE CONSTRUCTION D'ABATTOIRS INTERCOMMUNAUX et, à QUIMPERLE, j'ai créé l'IMPORTANT CENTRE D'ABATAGE MUNICIPAL qui traite annuellement **9.000 Tonnes de Viande.**

Au point de vue social, j'ai organisé, dès avant la guerre, le 1er TRANSPORT SCOLAIRE, dans la région ; créé, à cette époque, l'un des premiers en France, « LA TASSE DE LAIT » pour tous les enfants de l'Ecole Maternelle de Quimperlé, et UNE GOUTTE DE LAIT.

Avant guerre également, j'ai aménagé une des premières « AUBERGE DE LA JEUNESSE » et l'une des plus belles, et, enfin, il y a quelque huit années, l'HOTEL DE KERFANY fut acheté par mes soins pour être transformé en COLONIE DE VACANCES.

Pendant l'occupation, quelques mois avant mon arrestation par l'ennemi, j'avais la satisfaction de pouvoir faire procéder à l'édification d'un NOUVEAU SERVICE D'EAU qui permet, aujourd'hui, d'alimenter en eau potable les communes de **Clohars-Carnoët, Moëlan-sur-Mer** et, demain, **Riec-sur-Belon.**

PRESIDENT D'UNE COMMISSION ADMINISTRATIVE D'UN HOPITAL DEPUIS 18 ANS, il était normal que je m'intéresse aux différentes questions hospitalières, et c'est ainsi que, sur le plan départemental, il m'a été permis de faire prendre en considération un programme important dont bénéficient de nombreux établissements désireux de se moderniser.

A l'heure où le Pays compte beaucoup plus sur des hommes réalistes que sur des démagogues pour promouvoir l'Economie nationale ; à l'heure où notre Région bretonne et notre Circonscription ont plus besoin que jamais d'avoir un Représentant décidé à défendre, non pas des intérêts de partis, non pas des intérêts particuliers, mais uniquement **l'INTERET GENERAL**, je me permets de venir solliciter vos suffrages.

Ayant l'expérience des affaires administratives et le réalisme du commerçant, dont je connais les soucis pour les vivre moi-même, n'ignorant rien des problèmes qui angoissent le MONDE AGRICOLE, ni des inquiétudes qu'éprouvent le MONDE DU TRAVAIL, je puis vous assurer — SI VOUS NOUS ACCORDEZ VOTRE CONFIANCE — de mon dévouement à la CHOSE PUBLIQUE et à l'INTERET GENERAL.

Alain LE LOUÉDEC,

Imprimeur
Conseiller Municipal de Quimperlé
Ancien Maire — Ancien Conseiller Général
Ancien Déporté de la Résistance

Candidat de Concentration Républicaine
d'Action Professionnelle et Sociale

Suppléant éventuel :

Christophe FÉOU,

Contremaître Electricien
Conseiller Municipal de Bannalec
Ancien Conseiller Général — Ancien F. F. L.

Imp. de l'*Echo Breton*. — Quimperlé